

Séance du 22 avril 2026 Délibération n° 22042026-22	
Nombre de membres : - en exercice : 15 - présents : 15 - votants : 15 - absents excusés ayant donné procuration : 0 - absents excusés : 0	L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Montbazens, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques MOLIERES, Maire. Présents : Christophe BEC, Maryline BENAZETH, Michel BOURGUE, Francis CAZARD, Philippe COURTOIS, Francis ESPINASSE, Sophie MARZIN, Jacques MOLIERES, Nathalie RAOUL, Sébastien SEGUR, Fabrice SOUYRI, Christine TEULIER, Martine TOURNIE, Marie VERDIER, Céline VIGUIER. Secrétaire de séance : Francis ESPINASSE
Date de convocation : 17 avril 2026 Date d'affichage : 17 avril 2026	
Objet de la Délibération : Désignation d'un délégué au Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités Aveyronnaises (SMICA)	

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il convient de désigner un délégué pour représenter la Commune au Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités Aveyronnaises (SMICA). Le délégué titulaire siégera au sein de l'assemblée extra-syndicale du SMICA.

Le Maire propose de procéder par vote à main levée. Le Conseil approuve à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, après avoir procédé au vote, à l'unanimité des membres présents :

- **DESIGNE** le délégué suivant au SMICA :
 - o TEULIER Christine

VOTES :
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Certifié exécutoire,
Transmis en Préfecture,
Publié et notifié le 4 mai 2026

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance
Francis ESPINASSE

Le Maire,
Jacques MOLIERES

